

Monsieur Michel LOISY – Président  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE MEUSE  
1 Rue de l'Abbaye - Ecurey  
55290 MONTIERS-SUR-SAULX

**Direction Générale des Services**

**Objet :** Communiqué de Presse

**Référence :** PdM/22022022

**Date :** 22 Février 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ***Motion pour la reconnaissance et la correction par l'État de l'inadéquation des règles nationales et de l'insuffisance des moyens accordés à l'accompagnement du développement du projet CIGEO.***

La Communauté de communes Portes de Meuse accueille actuellement sur son territoire les installations du laboratoire souterrain de l'ANDRA. Il s'agit également du lieu d'implantation futur du projet CIGEO d'enfouissement des déchets nucléaires ultimes.

Mais les élus locaux regrettent aujourd'hui l'engagement insuffisant de l'Etat, en termes de moyens financiers accordés et de mise en cohérence des réglementations nationales avec ce projet sans équivalent. **Les élus du territoire demandent à l'Etat de reconnaître la particularité du territoire d'accueil du projet CIGEO, notamment dans les domaines suivants :**

**Fiscalité :** Du fait du poids « fiscal » de l'ANDRA, les communes membres de l'intercommunalité sont confrontées à une forte appréciation de leur potentiel financier sur ces 4 dernières années (+20% en moyenne), avec des impacts préjudiciables pour les finances communales : réduction des dotations de l'Etat, majoration des contributions au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communes (FPIC) et à d'autres organismes publics qui dépendent de cet indicateur.

Par ailleurs, ces modifications d'indicateurs de richesse des communes, sans lien avec la réalité de leurs finances, ont un impact sur la confiance des élus et de la population dans la démarche de construction d'un avenir qui se voulait commun et partagé. L'absence d'intégration de ces mêmes élus locaux aux discussions concernant la fiscalité future du projet CIGEO ne fait qu'augmenter cette sensation de défiance.

**Moyens disponibles pour accompagner le projet CIGEO :** Actuellement, le niveau de ressources de nos communes et de la Communauté de Communes, couplée à l'insuffisance des moyens financiers et techniques d'accompagnement de l'Etat, ne permettent pas de mettre en œuvre les projets contractualisés dans le Plan de Développement du Territoire. Afin de pouvoir mener à bien ces projets, les collectivités locales sont contraintes de revoir leur fiscalité locale et de procéder à des recrutements dédiés.



Les contribuables locaux (ménages et acteurs économiques) ne doivent pas avoir à supporter, même à la marge, les coûts d'aménagements et d'infrastructures liés au développement du projet CIGEO.

**Inadéquation des réglementations nationales avec les objectifs de développement liés à CIGEO :** Les indicateurs pris en compte pour le maintien des services publics de base (dont l'enseignement) ou pour l'ouverture de droit à l'urbanisme desservent les objectifs de développement à long terme liés à CIGEO.

Là encore, il n'est pas concevable de devoir fermer des services au public ou de devoir restreindre fortement les possibilités de développement sur un territoire appelé à porter un projet d'importance nationale pour de simples éléments mathématiques et de critérisation.

Il est donc aujourd'hui plus que nécessaire, pour rétablir la confiance des élus et de la population dans leur association à ce projet d'envergure nationale, que les services de l'Etat, reconnaissent la situation si singulière de ce territoire, et acceptent d'y apporter les éléments de correction nécessaires en considérant le caractère exceptionnel de l'établissement situé sur notre territoire.

Par conséquent, et au travers de cette motion adoptée à l'unanimité par les Conseillers Communautaires réunis en Conseil de communauté le 8 février dernier, la Communauté de Communes des Portes de Meuse attend de l'Etat la prise en compte immédiate de ces revendications et la mise en œuvre de mesures de correction, à défaut les élus locaux ne seront plus en mesure d'accompagner et de faciliter l'implantation de CIGEO.

La Direction Générale des Services reste disponible pour répondre à vos questions : [t.husson@portesdemeuse.fr](mailto:t.husson@portesdemeuse.fr) / 06 07 10 17 98

**Monsieur Michel LOISY,**  
Président.